

Master MEEF 2nd degré - parcours Lettres modernes

Le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) parcours Lettres modernes prépare au métier de professeur de Lettres modernes en collège et en lycée. Il vise à **consolider les connaissances disciplinaires** acquises en Licence de Lettres en les problématisant et en insistant sur la dimension historique et épistémologique des savoirs. Il favorise la **réflexion critique sur les savoirs acquis** afin de permettre à l'enseignant en formation de faire les choix didactiques et pédagogiques adaptés. Il permet ainsi de **maîtriser les savoirs fondamentaux en littérature** (de l'Antiquité à nos jours) **et en langue française** (ancien français et français moderne), **d'acquérir les compétences attendues en didactique du français et une connaissance du système éducatif et des publics scolaires.** Il poursuit l'apprentissage d'une langue vivante étrangère et de la maîtrise des outils numériques. Garantie du niveau « master » du diplôme, il comprend aussi une formation par la recherche.

Les enseignants qui assurent la formation sont rattachés à l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPÉ) et à l'UFR des Lettres. Ils relèvent principalement des sections scientifiques « Langue et littérature françaises », « Sciences du langage » et « Lettres classiques ».

En première année (M1), le master inclut une **préparation exigeante au concours national du CAPES de Lettres modernes**, qui recrute des enseignants fonctionnaires. Il est possible de préparer le CAPES externe mais aussi le CAPES interne.

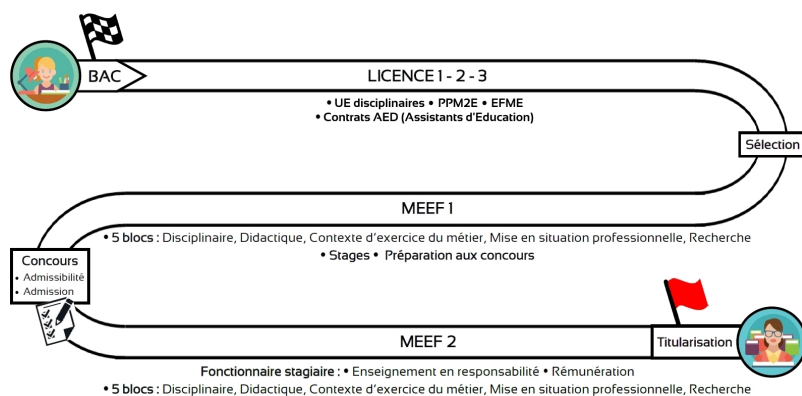
La formation en deuxième année (M2) complète le bagage disciplinaire et didactique nécessaire, par des cours à l'UFR des Lettres et à l'INSPÉ :

Les étudiants du M2 MEEF cursus 1a sont lauréats du CAPES, fonctionnaires stagiaires, et valident les enseignements afin d'obtenir un Master MEEF à la fin de l'année. Il peut s'agir d'étudiants titulaires d'un M1 MEEF seul, d'un M1 autre mention (recherche) seul, ou bien déjà titulaires d'un M2 dans une autre mention mais travaillant à obtenir un M2 MEEF.

Selon les dispositions ministérielles en vigueur, sauf cas de dispense de titre, les stagiaires doivent être titulaires d'un master complet à l'issue de l'année de stage afin de pouvoir être titularisés au 1er septembre de l'année suivante. **Les stagiaires devant valider un M2 assurent un service en responsabilité en collège ou lycée** suivant l'affectation décidée par le rectorat de l'académie d'Amiens. Ce service correspond au mi-temps d'un titulaire et les stagiaires sont rétribués à temps plein.

Les étudiants du M2 MEEF cursus 1b sont lauréats du CAPES, fonctionnaires stagiaires, mais ne valident pas le diplôme de M2, parce qu'ils sont déjà titulaires d'un M2 ou parce qu'ils sont dispensés de titre. Les stagiaires du cursus 1b exercent en responsabilité à mi-temps ou à temps plein selon leur expérience antérieure. La commission académique établit un « Plan individuel de formation » début septembre : il indique les formations proposées à chacun dans le cadre de l'INSPÉ, selon la formation et l'expérience antérieures.

Les étudiants du M2 MEEF cursus 2 ne sont pas lauréats du CAPES et ne sont donc pas fonctionnaires. Déjà titulaires d'un M1 MEEF, ils suivent un parcours aménagé en M2 MEEF afin de valider le diplôme et de **se présenter une seconde fois au concours.** À cette fin, ils suivent les cours de M2 ainsi que des enseignements fléchés en M1 préparant aux épreuves du CAPES. Ils font un stage obligatoire de quatre semaines (au total) en collège et lycée. Ce stage en pratique accompagnée a lieu le vendredi. En cas de réussite au concours pendant le M2 MEEF, ils seront fonctionnaires stagiaires l'année suivante et seront alors inscrits dans le M2 cursus 1b.



Nombre de crédits ECTS :120

Volume horaire : 823h au total, dont 593h en M1

Programme M1 et M2

Publics concernés

Licence Lettres modernes
Autres licences après examen du dossier

Débouchés professionnels

Professeur de français en collège ou lycée

MODALITÉS D'ACCÈS

Rendez-vous sur notre page [Admissions](#) pour connaître les dates et modalités de candidature